

CLÔTURE DES TRAVAUX DU SOMMET D'ALGER DU GECC

## La solidarité face aux incertitudes du marché

Adoption de la "Déclaration d'Alger"  
Un besoin impérieux de sécuriser la demande

P3



MASSACRE DE JABALIA ET BEIT HANOUN

## Le monde est sous le choc

P11

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2024

Le FFS déterminé à apporter sa contribution

P2

Consommation

Baisse des prix des légumineuses à partir d'aujourd'hui

P2

ALGÉRIE-MAURITANIE

**Signature d'un accord de coopération dans le secteur de la santé**

Un accord de coopération dans le secteur de la santé a été signé, hier à Alger, entre l'Algérie et la Mauritanie pour le renforcement des relations bilatérales dans ce domaine. L'accord a été signé par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, et son homologue mauritanienne, Naha Mint Hamdi Ould Mouknass, en marge du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Dans une déclaration à l'APS, M. Saihi a indiqué que cette démarche intervenait conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le renforcement de la coopération avec ce pays frère, précisant que l'accord signé "porte sur la coopération dans le domaine de la santé en général". Il a, par là même, annoncé "le début, dans les prochains jours, de la coopération en matière de transplantation d'organes et dans les domaines de la formation et de la chirurgie". Selon M. Saihi, cet accord "permettra aux deux pays frères d'élargir les perspectives de la coopération bilatérale, en s'appuyant sur la fraternité entre les deux pays et leur histoire commune, en attendant son élargissement aux domaines de la chirurgie cardio-vasculaire, de la chirurgie ophtalmologique et des maladies contagieuses". Pour sa part, la ministre mauritanienne de la Santé a indiqué que cet accord visait à "consolider les relations dans le domaine de la santé entre les deux pays frères".

R.N

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2024

**Le FFS déterminé à apporter sa contribution**

*Le plus vieux parti d'opposition, le Front des forces socialistes (FFS), a annoncé s'inscrire pleinement dans le prochain scrutin présidentiel, prévu pour décembre prochain, sans pour autant aller jusqu'à acter officiellement la candidature de son Premier secrétaire ou d'une autre figure de proue du parti.*

« Quelque que soit la forme que décideront en toute autonomie nos instances nationales, le FFS, fort de ses propositions, exprime sa pleine détermination à contribuer à faire de ce rendez-vous avec la Nation l'occasion d'un grand débat national qui posera les jalons d'une Algérie souveraine, libre et prospère », a affirmé le Premier secrétaire, Youcef Aouchiche, dans une allocution prononcée vendredi 1er mars à l'ouverture des travaux du Conseil national du parti. « Ce que je peux affirmer avec certitude, c'est que la décision finale du FFS ira dans le sens de l'intérêt national et sera conforme aux objectifs fixés par les résolutions du 6ème Congrès », a-t-il ajouté. Autrement dit, ne compte pas rester spectateur à l'occasion de la prochaine élection présidentielle et compte peser de tout son poids dans le déroulement de ce scrutin majeur. La conviction de M. Aouchiche est que « la prochaine présidentielle peut constituer l'occasion d'établir un nouveau rapport avec les algériennes et les algériens en rompant avec la logique néo-patriotisme et en respectant leur droit de s'exprimer, de s'organiser et de participer, à travers leurs représentants légitimes, à la gestion des affaires publiques ». « Actuellement objet de toutes les spéculations sur fond de rumeurs et de désinformation propagées aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur - cette échéance capitale devra permettre au pays de sortir renforcé en donnant plus de légitimité aux institutions, de sortir de l'improvisation et de dépasser les blocages qui entravent son développement économique et social », a-t-il dit. Mais avant, les dirigeants du pays se doivent de faire un effort pour asseoir un climat plus apaisé et de « changer de paradigme et faire la démonstration que la « nouvelle Algérie » promise n'est pas simplement un slogan creux mais un projet qui redonne du sens aux principes de souveraineté, de justice, de liberté et de prospérité », a estimé le Premier secrétaire du FFS. « Au FFS, nous restons convaincus que le rétablissement de la vie politique, syndicale, associative et sociale est une condition pour renforcer le lien de confiance entre le peuple et les institutions de la République. Sacharner à neutraliser, à coup de lois répressives, les médiations politiques et sociales ne fera que renforcer les groupuscules extrémistes, prompts à instrumentaliser les incohérences et les défail-



lances internes pour semer la discorde et la désunion et porter ainsi atteinte à l'image et à la stabilité du pays », a-t-il clamé, non sans insister : « considérer toute dynamique politique et sociale comme une potentielle menace pour le pays est une attitude fébrile, préjudiciable à la stabilité du pays. Les impératifs liés à la sécurité nationale, que nul patriote ne met en cause, a fortiori dans ce contexte sensible, ne doivent pas conduire à bâillonner la société et à provoquer l'extinction de toute vie démocratique dans le pays ». Evoquant l'initiative politique lancée par le parti au lendemain de son congrès national, M. Aouchiche a assuré qu'un projet de déclaration commune a été soumis récemment afin de dégager un consensus national autour de quatre grands axes: la préservation de l'indépendance de la politique étrangère du pays fondée sur la doctrine de Non-alignement, le renforcement de la sécurité nationale comprise dans son acception globale, la construction d'une économie souveraine, productive, régulée et libérée des contraintes bureaucratiques et la consécration de l'Etat de droit et des libertés en réhabilitant l'impartialité de la justice et sa fonction de protection de la société et des individus contre toutes les formes d'abus et d'atteinte à leurs droits fonda-

mentaux garantis par la constitution. Abordant le contexte international, le Premier secrétaire du FFS a estimé que l'Algérie est « à un tournant historique ». « Plus que jamais, pouvoir, classe politique, syndicats et citoyens sont interpellés et mis devant leurs responsabilités historiques pour faire face aux lourdes implications d'un monde en profonde mutation », a-t-il soutenu, soulignant que « l'onde de choc géopolitique consécutive à la guerre en Ukraine a plongé le monde dans l'incertitude et l'angoisse. L'extension des conflits militaires risque d'escalader en escalades de dégénération en un conflit mondial dévastateur ». « Préserver une politique étrangère indépendante représente dans ce contexte un immense défi. Ce défi nous devons le relever ensemble pour éviter que notre pays ne soit entraîné dans des alliances de hasard, sans lendemain et certainement préjudiciable à notre souveraineté chèrement acquise. La politique de non-alignement, héritée de notre mouvement de libération nationale, doit, plus que jamais, demeurer le creuset de notre politique étrangère. Une politique qui défend nos intérêts vitaux et stratégiques et qui reste fidèle à notre engagement historique en faveur des causes justes », a expliqué M. Aouchiche.

Ali.C

CONSUMMATION

**Baisse des prix des légumineuses à partir d'aujourd'hui**

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIIC) a annoncé, hier dans un communiqué, la baisse des prix des légumineuses à partir de dimanche, et ce après l'annulation de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par les autorités publiques dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen. "L'OAIIC informe tous les opérateurs et consommateurs que les prix de commercialisation des légumineuses connaîtront une baisse à partir du 03 mars 2024, en application des mesures prises par les autorités publiques dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, consistant en l'annulation de la TVA, estimée à 9%. En application de ces mesures, de nouveaux prix seront appliqués à la vente des légumineuses, le prix du kilogramme de pois chiche de petit calibre sera cédé aux conditionneurs à 150 DA, aux commerçants de gros à 155 DA et aux détaillants et aux



transformateurs de ce produit à 160 DA, alors que le riz sera vendu à 150/1 kg aux commerçants et 160 DA au consommateur. En ce qui concerne les nouveaux prix des pois chiches de calibre moyen, l'OAIIC a précisé qu'ils seront commercialisés aux conditionneurs à 250

DA, aux grossistes à 255 DA, aux détaillants et aux consommateurs à 260 DA. Quant au prix des pois chiches de gros calibre, ils seront commercialisés à 350 DA pour les conditionneurs, à 355 DA pour les grossistes, à 360 DA pour les détaillants, et au même prix pour le consommateur.

Les nouveaux prix du riz blanc pour les conditionneurs sont estimés à 125 DA, à 130 DA pour les grossistes, à 135 DA pour les détaillants, à 125 DA pour les transformateurs de pois chiches et de riz et à 135 DA pour le consommateur. S'agissant du prix du riz étuvé, il sera vendu aux conditionneurs à 115 DA, aux grossistes à 120 DA et aux détaillants à 125 DZD, et au même prix pour le consommateur. Par ailleurs, le riz Basmati sera commercialisé aux conditionneurs à 190 DZD, à 195 DA aux grossistes, à 200 DA aux détaillants, et au même prix au consommateur, précise le communiqué de l'office. Les haricots blancs seront vendus aux conditionneurs à 270 DA, aux grossistes pour 275 DA, aux détaillants pour 280 DA, et au même prix pour le consommateur, tandis que les haricots rouges seront commercialisés à 250 DA aux conditionneurs, à

255 DA aux grossistes, et à 260 DA aux détaillants et aux consommateurs. Les prix des différentes variétés de lentilles ont connu une baisse. Le prix de vente des lentilles vertes pour les conditionneurs est de 230 DA, pour les grossistes 235 DA et pour les détaillants et les consommateurs à 240 DA. Les lentilles corail sont vendues aux conditionneurs à 165 DA, aux grossistes à 170 DA et aux détaillants et aux consommateurs à 175 DA. Quant aux lentilles brunes, elles sont vendues aux conditionneurs à 140 DA, aux grossistes à 155 DA et aux détaillants et aux consommateurs au même prix, soit 160 DA. Le prix de vente des pois cassés sont de 140 DA aux conditionneurs, de 145 DA aux grossistes et de 150 DA aux détaillants, pour finalement être vendus aux consommateurs au même prix, selon les données de l'OAIIC.

R.N

CLÔTURE DES TRAVAUX DU SOMMET D'ALGER DU GECF

# La solidarité face aux incertitudes du marché

Le 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) s'est clôturé, hier à Alger par l'adoption de la Déclaration d'Alger.

À la clôture des travaux, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la Déclaration d'Alger était un pas important pour relever les défis actuels et futurs. Cette déclaration, a-t-il ajouté, "traduit notre détermination à étendre l'utilisation du gaz avec la compétence et la durabilité requises dans un monde marqué par des mutations accélérées". "Nous avons réitéré notre engagement à conforter la place de notre Forum en tant que tribune de dialogue et de coopération régionale et internationale, qui attire aujourd'hui de nouveaux membres, tout en insistant sur les droits souverains des pays membres sur leurs ressources gazières et notre rôle prépondérant en matière de soutien au développement durable et de la sécurité énergétique mondiale en accord avec les objectifs des Nations unies", a ajouté le président de la République. Dans son allocution à l'ouverture des travaux du Sommet, Abdelmadjid Tebboune a souligné que le Sommet "est l'occasion d'élaborer une vision commune pour la préservation des intérêts des producteurs et des consommateurs de gaz, et consacre notre engagement à concrétiser les objectifs du GECF ainsi que notre détermination à renforcer son rôle et à mettre en avant sa contribution à la sécurité mondiale de l'énergie", ajoutant que le gaz naturel "joue un rôle essentiel dans la réalisation du dé-



veloppement durable et la satisfaction de la demande mondiale de plus en plus croissante d'énergie". "Etant consciente ainsi que tous ses partenaires que le gaz naturel est une source d'énergie abondante, abordable et amie de l'environnement, en sus d'être un soutien à la complémentarité des sources d'énergies renouvelables, l'Algérie a toujours soutenu l'idée d'élargir le rôle du gaz naturel dans le développement durable et son utilisation en tant que ressource propre aux côtés des énergies nouvelles et renouvelables", a soutenu le président de la République. "Si nous aspirons tous à soutenir le progrès technologique dans ce domaine, les

contrats à long terme, les prix justes et les politiques encourageant l'investissement dans le domaine énergétique, les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui exigent de nous de renforcer le dialogue et l'action multilatérale qui mène à la concrétisation des objectifs arrêtés lors de la création de notre Forum", a-t-il ajouté. Le président de la République a en outre estimé que le Sommet "est aussi une importante occasion pour approfondir la coopération, à travers l'échange de vues, d'expériences et d'expertises, et instaurer un dialogue stratégique entre les différents acteurs des marchés gaziers, en vue de tracer le pro-

cessus futur de cette ressource énergétique vitale pour le développement et son utilisation, en tant que combustible propre aux côtés des énergies renouvelables". Pour rappel, les travaux du sommet ont débuté hier, à Alger, avec la participation de tous les membres du forum. La rencontre a été caractérisée par la présence de plusieurs chefs d'Etats et de gouvernements dont les présidents iraniens, irakiens, tunisiens, mauritaniens, sénegalais, boliviens et l'Emir de Qatar et d'autres personnalités de marque à l'instar des ministres russe égyptien et nigérian de l'énergie.

Synthèse : Sid Ali

## ADOPTION DE LA "DÉCLARATION D'ALGER"

### Un besoin impérieux de sécuriser la demande

La Déclaration d'Alger, qui a couronné les travaux du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui s'est tenu, hier à Alger, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant la détermination des membres du Forum à travailler pour parvenir à des marchés du gaz naturel équilibrés et fiables. Dans la Déclaration d'Alger, lue par le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, devant les participants au Sommet, le GECF évoque "l'inquiétude face à la volatilité récurrente de la demande de gaz naturel qui affecte négativement la performance de l'économie mondiale", mettant en avant "la déter-

mination (des pays membres) à travailler avec toutes les parties pour parvenir à des marchés du gaz naturel équilibrés et fiables". La Déclaration d'Alger souligne en outre "l'importance des contrats de gaz naturel à moyen et long termes, des prix équitables et stables du gaz naturel et des investissements viables dans le gaz naturel pour renforcer la sécurité énergétique et soutenir le développement de systèmes énergétiques résilients". Le document condamne "toutes les restrictions économiques unilatérales adoptées sans l'aval préalable du Conseil de sécurité des Nations Unies et l'application extraterritoriale des lois et réglementations nationales à l'encontre des pays membres du

GECF, lesquelles impactent négativement le développement et la commercialisation du gaz naturel et mettent en péril la sécurité des approvisionnements en gaz naturel". La Déclaration d'Alger souligne, par ailleurs, "le besoin impérieux de sécuriser la demande et les approvisionnements et la nécessité d'une coopération internationale ouverte et transparente pour protéger les infrastructures sensibles de gaz naturel et renforcer leur résilience aux catastrophes naturelles, aux incidents techniques et aux menaces d'origine anthropique, y compris l'utilisation malveillante des technologies de l'information et de la communication".

R.N

## ABDUL LATIF JAMAL RASHID (PRÉSIDENT IRAKIEN)

### Le GECF est un acteur essentiel dans la stabilisation du marché

Le président irakien, Abdul Latif Jamal Rashid a salué le rôle joué par l'Algérie pour assurer la stabilité des marchés énergétiques mondiaux, en rapprochant les vues des pays producteurs. Par ailleurs, il a affirmé que le 7e Sommet du Forum vient confirmer le

rôle de l'industrie du gaz dans l'avenir de l'énergie, et celui du GECF "en tant qu'acteur essentiel dans la stabilisation du marché et son efficacité, main dans la main avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)". Le président irakien a, également, fait observer que le Forum

était "soucieux" de coordonner les visions et les positions avec l'OPEP, ce qui a encouragé l'Irak à exprimer sa volonté d'adhérer au Forum en tant que membre observateur, en vue d'obtenir une adhésion complète. Le Forum œuvre à atteindre une stabilité qui conforterait la position des pays

exportateurs et des consommateurs, voire l'industrie gazière qui requiert des efforts et un financement importants en matière de production et d'approvisionnement, a ajouté le président irakien.

R.N

## EBRAHIM RAÏSSI (PRÉSIDENT IRANIEN)

### L'importance de «l'utilisation à bon escient du gaz»

Dans son allocution lors des travaux de ce sommet, qui s'est tenu au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahhal, le président iranien, Ebrahim Raïssi a indiqué que le 7e Sommet du gaz d'Alger intervenait sur fond de grands défis, notamment en matière énergétique, en raison des mutations géopolitiques internationales, plaidant en faveur de "davantage de rapprochement entre les communautés internationales pour trouver des solutions qui permettent de relever ces défis".

Soulignant l'importance de "l'utilisation à bon escient du gaz en tant que combustible propre et sûr", le Président Raïssi a appelé les membres du GECF à "trouver de nouvelles politiques pour maîtriser les techniques de commercialisation du gaz en vue d'augmenter les gains économiques et d'accroître les investissements communs". Selon le président iranien, "le GECF peut développer ses marchés en mettant à contribution les fonds d'investissement et en mettant en place des mécanismes pour attirer les investisse-

ments". Evoquant la situation en Palestine, le Président Raïssi a affirmé que "l'entité sioniste ne respecte aucune charte internationale", soulignant l'impératif de "se remettre aux Palestiniens pour trouver une solution". Après avoir salué la résistance palestinienne face à l'occupation, le président iranien a appelé à "exclure l'occupant sioniste de l'Organisation des Nations Unies" et à "ne plus traiter avec cette entité".

R.N

## MOHAMED HAMEL (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GECF)

### "L'âge d'or du gaz naturel est encore devant nous"

Dans son allocution à l'ouverture du 7e Sommet du GECF, Le Secrétaire général (SG) du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel a indiqué que "l'âge d'or du gaz naturel est devant nous et non derrière nous", en témoignent les prévisions sur la part du gaz naturel dans le mix énergétique mondial, devant passer de 23% actuellement, à 26% à l'horizon 2050. Après avoir précisé que cette évolution devrait être accompagnée par des investissements mondiaux dans l'industrie du gaz, d'une valeur de 9 trillions USD à l'horizon 2050, M. Hamel a assuré que l'appel à arrêter l'investissement dans le domaine de l'industrie du gaz sous prétexte de protéger l'environnement, est "un appel trompeur" qui ne mènera qu'au retour à l'utilisation du charbon, avec ses retombées négatives sur l'environnement. Il a affirmé, dans ce sens, que le gaz naturel, en tant que ressource disponible et propre, devra "nous permettre de réaliser les objectifs du développement durable (ODD), en assurant une transition énergétique sans marginalisation". Evoquant "le rôle éminent" du GECF sur l'échiquier énergétique mondial, le SG du GECF dont l'Algérie est membre fondateur, a souligné l'engagement des pays membres à poursuivre le développement de la chaîne gazière pour garantir le bien-être des peuples, tout en investissant dans la réduction de l'empreinte carbone, le torçage, l'amélioration de l'efficacité énergétique, et l'intégration des énergies renouvelables. M. Hamel a également insisté sur le fait que le Forum "a dessiné les contours de l'avenir énergétique, notamment du gaz naturel, comme levier et plateforme de coopération et de dialogue".

R.N

## PROJET DU GAZODUC TRANSSAHARIEN

### Le ministre nigérian du Pétrole réitère l'engagement de son pays

Le ministre nigérian des Ressources pétrolières chargé du Gaz, Ikpeke Ekpo, a renouvelé l'engagement et la détermination de son pays à réaliser le projet de gazoduc transsaharien Nigeria-Niger-Algérie.

Lors de son entretien avec le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, en présence du P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et des cadres du ministère de l'Energie et des Mines, en marge de la réunion ministérielle extraordinaire du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) au Centre international des conférences, Ikpeke Ekpo a souligné que ce projet vital et stratégique « permettra d'accroître l'offre de gaz sur le marché mondial », indique un communiqué du ministère.

Au cours de la même réunion, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, ainsi que les opportunités d'investissement et d'échange d'expertise, notamment dans le domaine de l'exploration et de la production des hydrocarbures, de la pétrochimie, du transport et de la commercialisation du gaz naturel, ajoute la même source.

R.N

**PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ**

**Signature d'un marché pour l'extension du port d'Annaba**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhoukh, a présidé la cérémonie de signature du marché relatif au projet d'extension du port d'Annaba pour la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet de phosphate intégré, a indiqué vendredi 1er mars un communiqué du ministère.

Le marché a été conclu, jeudi 29 février, au siège du ministère entre l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (maître d'ouvrage) et un consortium algéro-chinois composé de China Harbour Engineering Company (CHEC), Cosider-TP et MEDITRAM, a précisé le communiqué.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, des cadres de l'Agence nationale des infrastructures portuaires et des responsables des entreprises chargées de la réalisation de ce projet d'envergure, selon la même source. "La réalisation de ce projet stratégique permettra de développer la capacité d'accueil du Port d'Annaba et de faciliter le chargement, le déchargement et le transport du phosphate", a ajouté le ministère. Le consortium chargé de la réalisation de ce projet possède les qualifications et l'expertise requises dans le domaine des travaux maritimes en plus d'une expertise internationale avérée dans la réalisation des grands projets portuaires.

R.E

**IMPORTATION POUR LA REVENTE EN L'ÉTAT**

**Réouverture de la plateforme numérique**

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a annoncé, jeudi dans un communiqué, la réouverture de la plateforme numérique de gestion du certificat de respect des conditions et des modalités requises pour exercer l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, en vue de permettre aux opérateurs économiques de renouveler et d'actualiser leurs certificats. "Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation pour la revente en l'état, de la réouverture de la plateforme numérique de gestion du certificat de respect des conditions et des modalités requises pour exercer l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, et ce en vue de permettre aux opérateurs économiques de renouveler et d'actualiser leurs certificats, conformément à la nouvelle formule portant le code Quick Read (QR) ou de leur apporter les modifications nécessaires", lit-on dans le communiqué. Les délais de dépôt des statistiques relatives à l'état des ventes et à la quantité des stocks pour le 2e semestre 2023 jusqu'au 23 mars 2024 ont été prolongés, avec l'autorisation de leur dépôt au niveau des directions de wilaya du commerce et de la promotion des exportations territorialement compétentes si nécessaire, conclut le communiqué.

R.E

**DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS (DGI)**

**Lancement de l'opération acquisition des vignettes automobiles pour 2024**

*La période légale d'acquiescement de la vignette automobile 2024 est fixée du 1er au 31 mars de chaque année et, conformément à l'article 308 du code de timbre, le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise de la voiture entraîne une amende égale à 50% du montant de la vignette.*

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé le début, depuis hier, de l'acquiescement des vignettes automobiles 2024 au niveau des bureaux d'Algérie Poste, et, aujourd'hui, au niveau des recettes des impôts et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars. "Il est porté à la connaissance des propriétaires de voitures touristiques, utilitaires et de transport de voyageurs que la période légale d'acquiescement de la vignette automobile 2024 est fixée du 1er au 31 mars de chaque année, et ce, conformément à l'article 303 du Code du timbre", a indiqué un communiqué de la DGI, soulignant que pour l'année 2024, le 1er mars coïncide avec un jour férié. Par conséquent, l'acquiescement des vignettes automobiles commencera le 2 mars 2024 au niveau des bureaux d'Algérie Poste et le 3 mars 2024 au niveau des recettes des impôts. "Aucun changement n'a été apporté au tarif de la vignette pour l'année 2024", a précisé la direction, appelant les propriétaires de véhicules à vérifier le tarif légal de la vignette avant de l'acquiescer. Elle a également précisé que pour les véhicules utilitaires, le tarif de la vignette est fixé en fonction de la charge. La DGI et Algérie Poste ont mis en place "tous les moyens pour



le déroulement de l'opération de vente des vignettes automobiles dans les meilleures conditions possibles", invitant les propriétaires de véhicules à accomplir cette obligation, dès le lancement de l'opération, sans attendre l'approche de la fin de la période légale. S'agissant des véhicules neufs, la DGI a précisé que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise). Ainsi, l'acquisition de la vignette doit être effectuée dans un délai de 30 jours à compter de la date de mise en circulation du véhicule, sur le territoire na-

tional. La direction a également souligné que, conformément à l'article 308 du code de timbre, le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise de la voiture entraîne une amende égale à 50% du montant de la vignette. En vertu de l'article 302 du même Code, les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes/wilayas), les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires, les ambulances, les véhicules équipés de matériel sanitaires, les véhicules équipés de maté-

riel de lutte anti-incendie, les véhicules équipés destinés aux handicapés, ainsi que les véhicules équipés d'un carburant GPL/C, (article 27 de la loi de finances 2011) ou gaz naturel, carburant GNC (article 11 de la loi de finances 2016), sont exemptés de la vignette, rappelle la DGI. Selon la même source, ne sont, également, pas concernés par la vignette automobile les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de quatre roues (motocyclettes, vélomoteurs), les engins de travaux publics, ainsi que les remorques.

Synthèse : S.Aït Kaci

**FINANCES**

**Faid loue l'avancée de la numérisation du secteur**

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a mis en avant, jeudi à Alger lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales dans le cadre de l'examen du projet de loi sur le règlement budgétaire 2021, l'avancée réalisée par le secteur des finances en matière de numérisation, notamment au niveau des services des impôts, des douanes et des domaines grâce au lancement de plusieurs plateformes et applications. Ce progrès s'est concrétisé grâce "au lancement de plusieurs plateformes numériques ayant facilité les procédures d'inscription fiscale, de dépôt et de récupération de documents numériques ainsi que le paiement électronique des taxes et des impôts tout en offrant des services publics via internet aux citoyens", a précisé le ministre dans sa réponse aux préoccupations des députés. Pour ce qui est des services des impôts, ajoute M. Faid, le système Djibayatic a été généralisé à 40 centres. L'opération se poursuit à raison de 5 centres par mois. Au niveau national, 43 centres d'impôts et 37 centres de proximité d'impôts en plus de la Direction des grandes entreprises (DGE) ont été numérisés jusqu'à ce février, a rappelé le ministre. Le portail "Moussahamatic" a été

généralisé, fin 2023, à 242 recettes d'impôts dans 31 directions de wilaya. L'opération se poursuivra en 2024, a-t-il fait savoir. Concernant les services des douanes, le ministre a fait état de trois (3) projets à savoir, le centre des données, les réseaux de télécommunications achevés et réceptionnés outre et le projet des logiciels prévoyant le lancement du nouveau système d'information qui prendra en charge la gestion des transactions de dédouanement, la diffusion des informations sur le commerce extérieur, l'instauration de la transparence et le développement des mécanismes de lutte contre la contrefaçon et la contrebande au service de l'économie nationale. S'agissant des services des Domaines, il a précisé que l'opération de numérisation qui repose sur la mise en place d'un système d'information dédié au foncier et aux biens de l'Etat, permettra la digitalisation de toutes les activités liées aux cadastres, aux conservations foncières et aux biens de l'Etat, via de nombreuses plateformes numériques. Cela s'ajoute à la numérisation des opérations au niveau des directions des cadastres et de conservation foncière via le lancement des systèmes d'intégration et de numérisation. Par ailleurs, le ministre a fait état

de l'adaptation et de la mise en service du système d'information des services du Trésor, et ce, dans le cadre de l'exécution des dépenses conformément au budget des programmes, à partir du 1er janvier 2023, date de l'entrée en vigueur des dispositions de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances. Les services du secteur s'attèlent actuellement, selon le ministre, au "parachèvement des différents textes réglementaires notamment les décrets, les circulaires, les publications et les arrêtés qui prévoient les procédures de dédouanement, de déclaration, de e-paiement et gestion des nouveaux systèmes. Après avoir rappelé le lancement de la plateforme numérique dédiée aux dépenses publiques, il a cité le Système intégré de gestion budgétaire (SIGB) en cours de publication, qui, en sa qualité d'outil de prise de décision, "ouvrira aux décideurs et aux parties prenantes en matière de budget et aux personnels des potentialités inédites à travers la récupération de toutes les informations ayant trait au budget et à la comptabilité", a-t-il dit. Concernant les observations relatives "au manque de rigueur dans l'exécution des projets et de respect des délais", il a souligné que pour remédier à ces problèmes et assurer une meilleure maîtrise de la

programmation de ces projets, une série de mesures ont été prises, consistant essentiellement en l'obligation de soumettre l'inscription des mégaprojets au certificat de "maturité", avant l'approbation par la Caisse Nationale d'Équipement pour le Développement (CNED) et l'assainissement périodique (chaque 5 ans) de la nomenclature des investissements, à travers le retrait des projets non lancés et l'annulation des opérations avérées inadéquates. Au total, 970 opérations de levée du gel ont été effectuées entre 2015 et 2023, dont 811 ont été validées, notamment pour la période 2020-2023, soit 84% du total des opérations de dégel autorisées, pour une autorisation d'engagement de 2131 milliards DA. S'agissant de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et douanières, il a rappelé les orientations stratégiques de contrôle fiscale visant à adapter les moyens de l'Administration avec les comportements des contribuables, et ce en introduisant la fonction de "gestion des risques", outre les mesures prises par les services douaniers, consistant à établir trois circuits de contrôle des autorisations douanières et d'accompagnement des opérateurs économiques.

R.E



KAIS (KHENCHELA)

# Réception "avant fin 2024" du projet d'aménagement d'une zone d'activités



**L**e projet d'aménagement d'une zone d'activités, dans la commune de Kais (wilaya de Khenchela) sera réceptionné "avant la fin de l'année en cours 2024", a-t-on appris jeudi du directeur local de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Saâdi Semati. Dans une déclaration à l'APS, M. Semati a précisé que "les travaux du lot d'ouverture de routes et de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement seront achevés prochainement avant le lancement de la réalisation du second lot relatif à la confection des trottoirs et le raccordement au

réseau de l'éclairage public en prévision de la mise en service de la zone d'activités de Kais avant la fin de l'année 2024". La subdivision de la DUAC, à la daïra de Kais en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale s'attèlent à octroyer l'autorisation à l'entreprise de réalisation pour l'ouverture du chemin communal n 29 en vue de faciliter l'opération de raccordement de la zone d'activités de Kais au réseau d'assainissement, a ajouté le même responsable. Il a ajouté que les travaux d'aménagement de la zone d'activités de Kais

lancés récemment s'effectuent sur une surface totale de 50 hectares et devront être réceptionnés dans un délai ne dépassant pas les 6 mois conformément au cahier des charges relatif au marché du projet qui a été scindé en deux lots pour accélérer la cadence de la réalisation. La wilaya de Khenchela a bénéficié dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya de projets d'aménagement de 10 zones d'activités à travers 9 collectivités locales sur une surface totale de 393 hectares, a-t-on rappelé.

BECHAR (RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ)

**Vers le raccordement de plus de 1.500 exploitations agricoles avant fin 2024**

Pas moins de 1.504 exploitations agricoles s'étendant sur une superficie de 12.723 hectares (ha) dans la wilaya de Bechar, seront raccordées au réseau d'électricité, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA).

Une enveloppe financière de plus de 313 millions de DA a été allouée dans le cadre du programme sectoriel de développement (PSD) pour l'exercice 2024, à cette opération qui consiste en la réalisation d'un réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique sur un linéaire de 1.018,46 kilomètres, en plus de l'installation et l'équipement de plusieurs transformateurs, a précisé le chef de service de développement rural et des investissements agricoles à la DSA, Abderabbi Hamal.

Cette opération qui intervient en application des directives des hautes autorités du pays, vise le développement et la promotion des activités agricoles de culture ou d'élevage dans la wilaya, a ajouté le même responsable.

D'une superficie globale de plus de 12.000 ha, 84 exploitations agricoles éparpillées à travers plusieurs périmètres agricoles sont actuellement en voie d'être raccordées au réseau d'électricité, a-t-on signalé de même source.

CHLEF

**33 demandes d'ouverture de restaurants de la Rahma durant le Ramadhan**

Trente trois (33) demandes d'ouverture de restaurants de la Rahma durant le mois de Ramadhan à travers différentes communes de Chlef, ont été réceptionnées par la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette dernière. "Sur le total de demandes introduites, la commission compétente de la wilaya, englobant des représentants des services de la solidarité, de la santé, du commerce et de la protection civile, a accordé, à ce jour, 14 autorisations d'ouverture", a fait savoir le médiateur social de la DASS, Abbas Oualid en marge d'une visite d'inspection des différents restaurants et points de l'iftar (rupture du jeûne), dont les promoteurs ont introduit ces demandes. Les autorisations ont été accordées après examen des conditions de stockage, d'hygiène, de santé et de sécurité, et des recommandations relatives à la restauration et à la santé publique, leur ont été adressées.

Le même responsable, qui s'attend à une hausse des demandes d'ouverture de restaurants de la Rahma à Chlef, en plus de celles émanant des associations et de particuliers, a souligné la poursuite actuellement des visites de terrain de la commission suscitée. Durant le Ramadhan 2023, la wilaya de Chlef a enregistré l'ouverture de 30 restaurants de la Rahma, avec une moyenne de distribution de plus de 10.500 repas/Jour, selon la même source.

TISSEMSILT

**9.000 bovins ciblés par la vaccination contre la fièvre aphteuse**

*La campagne de vaccination des bovins contre la fièvre aphteuse, dans la wilaya de Tissemsilt ciblera, cette saison, un cheptel de quelque 9.000 têtes, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).*



L'inspecteur vétérinaire, Brahim Bourenane, a indiqué que "1.191 éleveurs de bovins bénéficieront de cette opération préventive pour laquelle tous les moyens assurant sa réussite sont réunis", citant à ce propos la mobilisation de 59 vétérinaires dont 45 relèvent du secteur privé et l'affectation de pas moins de 10.000 doses

de vaccin. Par ailleurs, dans le même cadre, 114.000 têtes ovines ont été vaccinées contre la clavelée au niveau de l'ensemble du territoire de la wilaya, à la faveur de la réception du ministère de tutelle de 170.000 doses de vaccin utilisé à titre préventif contre cette pathologie animale, a-t-il dit, ajoutant que

l'opération se poursuivra jusqu'au mois d'avril prochain. Le même responsable, a fait observer que cette opération gratuite et obligatoire est effectuée chaque année, dans le but de protéger le patrimoine animalier contre les épidémies et les différentes pathologies, notant que la DSA veille à l'implication de l'en-

semble des acteurs du secteur de l'Agriculture, particulièrement les éleveurs et la Chambre d'agriculture. Il convient de signaler que la wilaya de Tissemsilt, connue pour sa vocation agro-pastorale, selon les données statistiques de 2023, comprend un cheptel bovin estimé à 86.000 têtes et un cheptel ovin de quelque 195.000 têtes.

TIARET (CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE)

**L'Entreprise de gestion se dote de nouveaux équipements**

Le parc de l'Entreprise de gestion des Centres d'enfouissement technique des déchets de la wilaya de Tiaret s'est doté de dix engins et sept nouveaux véhicules utilitaires, acquis sur son propre budget de l'exercice 2023, a-t-on appris, jeudi, de son Directeur, Bakhti Sebbagh.

Ces nouveaux équipements comprennent deux bulldozers, deux chargeuses-pelleteuses, une chargeuse, une grue, trois camions de 15 tonnes et un bus,

pour un coût de 120 millions DA. L'entreprise prévoit également d'acquérir sept véhicules utilitaires, prochainement, qui serviront au transport des travailleurs et du carburant, en plus de la réparation des pneus au niveau des six Centres d'enfouissement technique éloignés du tissu urbain. Selon M. Sebbagh, la récente mise en service de ces nouveaux équipements a permis d'améliorer les prestations, notamment en ce qui concerne le versement des déchets dans

les tranchées et en les recouvrant de terre, dont une partie de l'opération a été confiée à des entrepreneurs privés pour un coût dépassant 6 millions DA par an.

Ces acquisitions sont les premières du genre, depuis la création de l'entreprise en 2004, qui était alors équipée de 17 engins, dont la plupart souffrent actuellement de pannes dues à leur vétusté et à leur utilisation intensive, ce qui a entraîné des dépenses importantes pour l'entreprise pour la fourniture de pièces détachées et leur réparation, selon le même responsable.

M. Sebbagh a ajouté que l'entreprise jouit d'un confort financier, ce qui lui a permis de placer un dépôt financier de 100 millions DA à la banque, en plus d'investir dans des domaines en dehors de sa juridiction, comme par exemple l'aménagement de 58 km de routes au chef-lieu de wilaya, l'enlèvement des déchets ménagers, le balayage des routes et l'épuration de "Oued Touil" dans la commune de Zemala Emir Abdelkader, ainsi que la vente de sable à des particuliers sur la base d'une licence de la wilaya.

BOUMERDES

**Relogement de près de 600 familles dans trois communes**

Le relogement de près de 600 familles, occupant des habitations précaires, a été lancé jeudi à travers trois communes de la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Il s'agit, selon le directeur local de l'OPGI, Nait Abderrahmane Ahmed, en charge de cette opération en compagnie des autorités locales, "du relogement de près de 600 familles bénéficiaires de logements publics locaux (LPL) dans les communes de Bordj Menail, Cap Djinet et Chaabat El Amer". Il a assuré la mobilisation de tous les moyens

matériels et humains nécessaires pour le bon déroulement de cette opération "qui sera suivie par d'autres actions similaires", dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de distribution lancé, le 5 juillet dernier, à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance.

Selon M. Nait Abderrahmane, cette opération a profité à près de 500 familles occupant des constructions précaires dans la ville de Bordj Menail, relogées, à l'occasion, dans une nouvelle cité à la périphérie de la même ville, au même titre que 62 autres familles à Chaabat

El-Amer et 34 familles à Cap Djinet. "Les habitations précaires libérées ont été immédiatement démolies après l'évacuation de leurs résidents", a-t-il, par ailleurs, assuré.

Le même responsable a fait part de la distribution, ces quatre dernières années (entre 2020 et fin 2023), à Boumerdes, de près de 24.500 logements (toutes formules confondues), dont 9.400 LPL, parmi lesquels 3.500 unités affectées au relogement des occupants des chalets. A cela s'ajoutent 1.400 logements sociaux participatifs (LSP) et près de 5000 aides à l'habitat rural.

AIN DEFLA

**Promotion en grade de 121 officiers et agents de la protection civile**

Au total, 121 officiers et agents de la protection civile de la wilaya d'Ain Defla ont été promus en grade, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile (1er mars). La cérémonie de promotion en grade a été supervisée par le wali Abdelghani Filali en présence des autorités locales, civiles et militaires. L'opportunité a donné lieu à la promotion d'un élément au grade de lieutenant-colonel, tandis que six autres ont été promus au grade de commandant, quatre au grade de capitaine, un au grade de lieutenant et quatre au grade de sous-lieutenant. La même cérémonie a, aussi, vu la promotion de huit autres éléments au grade d'adjudant, de 34 au grade de sergent et de 63 autres au grade de caporal. Des officiers et agents retraités de la protection civile partis en retraite ont été, aussi, honorés à cette occasion.

Cette célébration a été, également, marquée par la présentation, par les services de la protection civile, de deux exercices de simulation relatifs à l'extinction d'un incendie causé par une explosion due à une fuite de gaz dans un domicile, pour le premier et un accident de la route, pour le second, et ce, en coordination avec les services de la police et de la gendarmerie nationale.

A noter que les services de la protection civile d'Ain Defla ont enregistré pas moins de 24.000 interventions en 2023, équivalant à une moyenne de 60 interventions/Jour, selon la direction du secteur.

**LA PROTECTION CIVILE DE GUELMA**

**Equipe cynotechnique pour les sauvetages en milieu difficile**

La direction de la protection civile de la wilaya de Guelma s'est dotée, jeudi, d'une équipe cynotechnique pour les recherches et les sauvetages en milieu difficile à l'aide de chiens spécialement dressés.

Le wali de Guelma, Mme Houria Aggoun, accompagnée des autorités civiles et militaires, a présidé l'inauguration du siège de la brigade Cynotechnique, au sein de l'unité principale de la protection civile, dans le cadre du programme célébrant la Journée internationale de ce corps constitué. Mme Aggoun a reçu, à cette occasion, des explications détaillées sur cette équipe constituée de 5 éléments et, dans une première étape, de 2 chiens "en phase finale de dressage".

Les éléments en question ont reçu une formation théorique et pratique, qualifiante pour la fonction de maîtres-chiens, selon la représentation de cette équipe, le caporal, Imane El Bekri, qui a ensuite supervisé un exercice de démonstration qui a consisté en une simulation de recherche et de sauvetage d'une victime sous des décombres.

L'équipe Cynotechnique effectuera des missions de recherche et de secours lors de catastrophes naturelles, l'utilisation de chiens dressés pour le sauvetage augmentant les chances de retrouver rapidement des personnes ensevelies grâce au flair des canidés. A l'occasion de cette visite au siège de l'unité principale, la responsable de l'exécutif local, accompagnée du directeur de la protection civile, le lieutenant-colonel Amar Bourourou, a également inauguré une salle de conférences baptisée du nom du sapeur-pompier Mohamed-Chakib Amrane, qui a succombé, en 2021, à une infection au Covid-19, alors qu'il exerçait ses fonctions, avant d'honorer la famille du défunt.

Une cérémonie a également été organisée, pour la même occasion, au cours de laquelle des lauréats des compétitions sportives et culturelles ont été honorés, suivie d'une remise de grade.

DJELFA

**Formation de près de 4.700 secouristes volontaires**

Près de 4.700 secouristes volontaires ont été formés par la direction de la protection civile de la wilaya de Djelfa dans le cadre du programme national de formation aux premiers secours "Un secouriste dans chaque famille", depuis son lancement en 2011, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué.

"Depuis le lancement de ce programme en 2011, la wilaya a enregistré la formation de 4.690 personnes (des deux sexes) aux premiers secours, dont 497 formées l'année dernière", a indiqué le

TLEMCCEN

**Les barrages de la wilaya remplis à 27%**

*Le taux de remplissage des barrages de la wilaya de Tlemccen ont atteint 27,3% de leurs capacités de stockage, à la faveur des dernières précipitations enregistrées dans cette région du Nord-ouest, a-t-on appris, jeudi, de la Directrice locale des Ressources en eau, Mme Ould Yerrou Aouali.*

Mme Ould Yerrou Aoualia déclaré à l'APS que les pluies, qui se sont abattues dernièrement sur le territoire de la wilaya, ont donné lieu à un apport supplémentaire en eaux évalué à 3 millions de mètres cubes.

La même source a précisé que le barrage de Beni Bahdel a reçu un nouvel apport en eau estimé à 750.000 mètres cubes, celui d'El Mefrouch 41.000 m3, Sidi El Abdelli plus de 2 millions de m3, alors que les ouvrages hydriques de Hammam Boughrara et Essekkak en ont reçu respectivement 139.000 et 600.000 m3. La même responsable a fait savoir que le volume des eaux retenues dans les cinq barrages permet d'assurer les besoins en AEP de la population et de l'irrigation agricole de la wilaya, indiquant que la wilaya de Tlemccen s'appuie également sur les eaux produites par les sta-



tions de dessalement de l'eau de mer pour faire face au problème d'approvisionnement en eau potable auquel elle est souvent confrontée, particulièrement pendant la période estivale. Elle a précisé que le volume des eaux retenues par le barrage de Beni Bahdel dépasse les 4

millions de mètres cubes, celui d'El Mefrouch est évalué à 684.000 m3, Sidi El Abdelli (2 millions m3), Hammam Boughrara plus de 75 millions de m3 et le barrage d'Essekkak 13 millions de mètres cubes. Il convient de signaler que la capacité théorique cumulée des cinq

barrages de la wilaya est évaluée à 353 millions de mètres cubes, répartis à raison de 52 millions de m3 pour le barrage de Beni Bahdel, El Mefrouch 14 millions de m3, Sidi El Abdelli 102 millions m3, Hammam Boughrara 161 millions m3 et Essekkak 24 millions de m3.

SAÏDA

**Caravane médicale pluridisciplinaire sillonne les zones enclavées**

Une caravane médicale pluridisciplinaire a entamé, jeudi, un périple au cours duquel elle sillonnera les différentes zones enclavées de la wilaya, où elle procédera à des auscultations et à des prestations médicales de la population de ces zones.

Le lancement de cette action de solidarité citoyenne a été supervisé par le wali, Amoumene Mermouri et le président de l'Assemblée populaire de wilaya

(P/APW), Reffas Mohamed, a-t-on indiqué.

Le directeur de wilaya de la Santé et de la Population (DSP), Laamouri Nasreddine, a précisé à l'APS que "l'objectif escompté à travers l'organisation de cette caravane est de faire bénéficier aux populations des zones enclavées de prestations médicales sur les lieux mêmes de leurs zones d'habitation et de leur éviter les désagréments liés aux déplacements vers les zones urbaines auxquels ils sont

souvent confrontés". La caravane sillonnera pas moins de 22 localités et agglomérations rurales, relevant de la tutelle administrative de plusieurs communes de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest, à l'instar Nejadjaâ, Sidi Douma et Ouled Mâachou (commune de Aïn El Hadjar), Zerrouki Senouci, El Kenadsa et Hediati (commune d'El Hasasna), Ettel, El Bhaira, El Hamra, Sidi Merzoug et Zirouane (commune de Sidi

Boubekour, outre d'autres agglomérations éparses relevant des communes de Ouled Brahim et Ouled Khaled, a-t-on fait savoir de même source.

La caravane, qui a nécessité la mobilisation de neuf ambulances médicalisées, lancée à l'initiative de la DSP, est composée de médecins spécialistes et généralistes, de sages-femmes et d'agents paramédicaux, a précisé le DSP. Au cours de cette action de solidarité d'une journée, diverses prestations seront prodiguées aux populations ciblées, à la faveur de laquelle l'accent sera mis sur le diagnostic précoce de certaines maladies comme les cancers du sein et du col de l'utérus, ainsi que l'hypertension artérielle (HTA) et les maladies gynéco-obstétriques. Par ailleurs, les enfants non vaccinés bénéficieront de cette prestation préventive, signalent-ils.

ALLEMAGNE

**Le Bayern et Fribourg font match nul 2-2**

Le Bayern Munich a concédé le match nul sur la pelouse de Fribourg (2-2) vendredi soir en ouverture de la 24e journée du championnat d'Allemagne et voit ses chances d'un douzième titre consécutif de champion s'amenuiser à dix matches de la fin. Les Muni-chois comptent sept points de retard sur le Bayer Leverkusen (54 contre 61), leader invaincu cette saison. Mené sur un but de Christian Günter à la 12e minute, les Munichois pensaient avoir renversé la rencontre grâce à leurs jeunes Mathys Tel (35e) et Jamal Musiala (75e), mais sur une action totalement anodine et une longue touche mal défendue, Lucas Hler a égalisé à la 87e minute. Le Bayern ne s'est pas rassuré avec ce résultat nul, quatre jours avant de recevoir la Lazio Rome mardi (21h00) en huitième de finale retour de la Ligue des champions avec un but de retard à remonter après la défaite lors du match aller en Italie (1-0) il y a trois semaines.

R.S

COUPE DU ROI D'ESPAGNE

**Les frères Williams assomment l'Atlético 3-0 et envoient Bilbao en finale**

Tous deux décisifs au tour précédent, les frères Williams, Inaki et Nico, ont permis jeudi à l'Atlético Bilbao de se qualifier pour la finale de la Coupe du Roi en s'imposant à San Mamés devant l'Atlético Madrid (3-0) en demi-finale retour. Les Basques, vainqueurs à l'aller au Metropolitano (1-0), rejoignent ainsi Majorque, tombé de la Real Sociedad dans l'autre demie, en finale de la compétition qui se jouera à Séville en avril prochain. Un adversaire largement à la portée de l'Atlético, qui vient coup sur coup d'éliminer le FC Barcelone et l'Atlético, et est plus que jamais en course pour s'offrir une 24e Coupe du Roi, la première depuis 1984. Trouvé par son cadet Nico, Inaki Williams a ouvert le score d'une reprise de volée du droit (13e, 1-0), avant de servir en retour son petit frère qui a trompé Oblak de près (42e, 2-0). Guruzeta a marqué un troisième but en seconde période (61e, 3-0) pour conclure la démonstration basque.

R.S

JUVENTUS (ITALIE)

**Paul Pogba suspendu quatre ans pour dopage**

L'international français de la Juventus Turin Paul Pogba, contrôlé positif à la testostérone en août 2023, a été condamné à quatre ans de suspension par le tribunal antidopage italien, la peine maximale encourue, a annoncé le club turinois. "Nous avons reçu la notification du tribunal ce matin", a indiqué une source au sein de la Juventus, disant "prendre acte" de la décision du tribunal. Ce dernier a suivi les réquisitions du parquet contre le milieu de terrain âgé de 30 ans, la peine maximale selon le Code mondial antidopage. Pogba, 30 ans, a été contrôlé positif en août 2023, à l'occasion du match entre Udinese et la Juventus, comptant par la première journée du Championnat d'Italie, auquel il n'avait pas participé. Le milieu de terrain, dont la saison 2022-23 a été perturbée par des blessures et des problèmes extra-sportifs, avait été suspendu à titre provisoire le 11 septembre, avant que la contre-expertise qu'il avait demandée, confirme moins d'un mois plus tard la présence de métabolites de testostérone. Pour expliquer ce contrôle antidopage positif, l'entourage de "La Pioche" avait fait savoir que les métabolites de testostérone proviendraient d'un complément alimentaire prescrit par un médecin, que le joueur a consulté aux Etats-Unis. La testostérone, hormone de la fertilité, favorise le développement musculaire. Pogba, qui aura 31 ans le 15 mars, peut faire appel de cette sanction. Mais plus que jamais, un gros doute plane sur la poursuite de sa carrière, sachant que la Juventus, avec laquelle il est lié jusqu'à l'été 2026 peut à présent rompre leur contrat, du fait de cette suspension, afin notamment d'économiser sur le plan salarial.

R.S

FOOT/ COUPE DU MONDE DE CLUBS 2025  
**Dix neuf équipes déjà qualifiées**

*Dix neuf places sur les 32 disponibles pour la Coupe du monde des clubs 2025, prévue aux Etats-Unis, du 15 juin au 13 juillet 2025, ont déjà été attribuées, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA).*



Les 32 places étant réparties comme suit entre les confédérations internationales de football : Afrique (4 équipes). Trois par la voie des champions (Ligue des champions de la CAF) et une par la voie du classement. Asie (4 équipes). Trois par la voie des champions (Ligue des champions de l'AFC) et une par la voie du classement. Europe (12 équipes). Quatre par la voie des champions (Ligue des champions de l'UEFA) et huit par la voie du classement. Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes - 4

équipes de la Concacaf. Toutes par la voie des champions (Coupe des champions de la Concacaf). Océanie - 1 équipe de l'OFC. Par la voie du classement. La compétition débute par une phase de groupes composée de huit groupes de quatre équipes. Chaque équipe joue les autres équipes de son groupe une fois. Les équipes ayant fini aux deux premières places de chaque groupe se qualifient pour les huitièmes de finale. Se jouent ensuite des huitièmes de finale, des quarts de finale, des demi-finales et une finale, sur

un seul match à élimination directe à chaque tour. Pas de match pour la troisième place. Liste des équipes qualifiées: Chelsea (ENG), Real Madrid (ESP), Manchester City (ENG), Bayern Munich (GER), Paris Saint-Germain (FRA), Inter Milan (ITA), Porto (POR), Benfica (POR), Monterrey (MEX), Seattle Sounders (USA), Club Le?n (MEX), Auckland City (NZL), Palmeiras (BRA), Flamengo (BRA), Fluminense (BRA), Al Ahly (EGY), WAC (MAR), Al Hilal (KSA), Urawa Red Diamonds (JPN). Les 13 places

encore disponibles pour le tournoi seront attribuées comme suit : Ligue des champions de la CAF 2023/24, Voie du classement CAF Ligue des champions de l'AFC 2023/24, Voie du classement AFC Ligue des champions de l'UEFA 2023/24, Voie du classement UEFA (trois équipes) Coupe des champions de la Concacaf 2024 Copa Libertadores de la CONMEBOL 2024, Voie du classement CONMEBOL (deux équipes) ainsi qu'une équipe du pays hôte.

R.S

AC MILAN

**Les propriétaires veulent se doter de leur propre stade**

Les propriétaires de l'AC Milan ont dévoilé jeudi leur projet de construction d'un nouveau stade d'une capacité de 70.000 places qui accueillera leur équipe mais servira aussi à des manifestations liées à l'industrie du spectacle. Le club sept fois champion d'Europe partage actuellement avec l'Inter Milan la même enceinte, l'historique San Siro, qui appartient à la municipalité. Les deux formations rivales de la capitale lombarde réfléchissent de longue date à se doter chacune de leur propre stade afin

d'accroître leurs rentrées financières. De leur côté, les autorités municipales proposent de travailler à une rénovation de San Siro. Elles l'ont réaffirmé la semaine dernière. Mais lors d'un colloque organisé jeudi à Londres par le Financial Times sur l'économie du football, Gerry Cardinale, fondateur et dirigeant de RedBird Capital, qui a pris le contrôle de l'AC Milan en 2022 pour 1,2 milliard d'euros, a dit vouloir doter son club de sa propre enceinte en s'inspirant des stades américains, où alternent manifestations sportives et diver-

tissement. "Nous allons tenter d'amener à Milan un stade à l'américaine et un site dédié aux événements en direct", a-t-il dit. "De toutes les villes d'Europe, pour ce qui est d'une fusion entre sports, musiques et autres événements en direct, on penserait que Milan serait le lieu idéal pour cela, et nous allons faire de notre mieux pour le faire", a-t-il poursuivi. Cardinale a ajouté qu'il projetait même de créer une société capable de construire bien d'autres stades pour d'autres clubs italiens.

R.S

FOOT/ ITALIE

**Milan s'impose 1-0 contre la Lazio**

L'AC Milan s'est imposé 1 à 0 sur le terrain de la Lazio, qui a terminé la rencontre à huit, lors du match d'ouverture de la 27e journée du Championnat d'Italie, vendredi. Milan (56 pts), toujours troisième, revient provisoirement à une longueur de la Juventus (2e) qui se déplace à Naples (9e) dimanche. Noah Okafor, entré en jeu à la 71e minute à la place de l'ancien bordelais Yacine Adli, a

marqué l'unique but du match à la 88e alors que la Lazio jouait à dix, concrétisant la domination des siens en seconde période, la première ayant été à l'avantage des Romains. En fin de match, le Monténégrin Adam Marusic (90+5) et le Français Matteo Guendouzi (90+7) ont été à leur tour exclus côté Lazio. Le club romain, toujours huitième (40 pts) jouait à dix à partir de la 57e minute, son latéral gauche Luka Pelle-

grini ayant récolté un second carton jaune. Pellegrini, qui pensait, à tort, que le jeu allait être arrêté en raison de la blessure d'un coéquipier, a grossièrement agrippé Christian Pulisic qui filait le long de la ligne de touche. L'Inter Milan, tranquille leader du classement avec douze longueurs d'avance sur la Juve, reçoit le Genoa (12e) lundi en clôture de la journée.

R.S



FOOT/COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.A/ 6E ET DERNIÈRE JOURNÉE)  
USMA -SUPERSPORT UTD

# Les "Rouge et Noir" pour terminer premiers

Le représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, l'USM Alger, recevra aujourd'hui les Sud-Africains de Supersport United au stade olympique du 5-juillet (17h00), avec l'objectif de réaliser un bon résultat et terminer leader du groupe A de la phase de poules, à l'occasion de la 6e et dernière journée.

Battu dimanche dernier pour la première fois depuis le début de cette phase, en déplacement face aux Libyens d'Al-Hilal Benghazi (2-1), les "Rouge et Noir" devront impérativement renouer avec la victoire, histoire de stopper l'hémorragie, eux qui restent sur une série de quatre revers de rang, toutes compétitions confondues.

Leader de son groupe avec 10 points, à deux longueurs d'avance sur son dauphin Future FC d'Égypte (8 pts), l'USMA aura besoin d'un seul point pour s'assurer la première place, qui lui permettrait de disputer la seconde manche des quarts de finale à domicile. Mal en point en championnat de Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger tentera à l'occasion de la réception des Sud-Africains de renouer avec le succès et confirmer son statut comme de tenant du titre de la Coupe de la Confédération, décidé à aller loin dans la compétition et défendre bec et ongles son trophée.

Sur le plan effectif, le club cher aux fans du populaire quartier algérois de Soustara, sera privé des services de pas moins de quatre joueurs clés : le défenseur Lamara, les milieux Benzaza et Boukhanchouche, ainsi que l'attaquant Belkacemi, tous blessés. De son côté, la formation sud-africaine (4e, 4 pts) abordera ce rendez-vous sans la



moindre pression, puisqu'elle est déjà éliminée, à l'issue du match nul concédé lors de la 5e journée à domicile face à Future FC (1-1). Les coéquipiers de Lyle Lakay, auteur d'un match nul mercredi en déplacement en championnat face à Cap Town City (1-1), aborderont cette rencontre avec la ferme intention de quitter la compétition sur une bonne note. Dans l'autre match du groupe A, les Égyptiens de Future FC (2e, 8 pts) livreront un

duel à distance avec l'USMA pour la tête du groupe, à l'occasion de la réception d'Al-Hilal Benghazi (17h00). Seule une victoire, cumulée à une défaite du club algérois, permettra aux Égyptiens de terminer leaders. En revanche, la formation de Benghazi (3e, 6 pts) n'aura d'autre alternative que de l'emporter pour se qualifier. Les deux premiers du groupe se qualifient aux quarts de finale.

R.S

## JEUX AFRICAINS ACCRA 2023

### Arrivée du premier contingent de la délégation algérienne à Accra

Le premier contingent de la délégation sportive algérienne, composé des sélections de badminton et de Tennis de table, est arrivé hier à Accra (Ghana) pour prendre part aux 13es jeux africains (8-23 mars 2024). Les épreuves de badminton (12 athlètes) et de tennis de table (10 athlètes), deux disciplines qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris, débuteront à partir du lundi 3 mars et se termineront le 10 mars.

L'Algérie prend part au rendez-vous africain d'Accra avec une délégation composée de 299 personnes dont 222 athlètes représentant 18 disciplines dont quatre sont qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon) et 77 entraîneurs, chefs d'équipe et médecins.

Les 14 disciplines non qualificatives aux JO-2024 sont : Athlétisme (24), Cyclisme (16), Natation (18), Basket 3x3 (12), Beach-volley (2), Boxe (20),

Jeux d'échecs (2), Handball (16), Judo (15), Karaté-do (19), Taekwondo (8), Volley-ball (16), Haltérophilie (11), Lutttes associées (11). Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a programmé 12 vols réguliers pour les sportifs algériens qui rallieront la capitale ghanéenne 48 heures avant le début de leur compétition respective et quitteront le village africain 24 heures après la fin des épreuves.

Vingt-neuf (29) disciplines sportives, dont huit qualificatives aux Jeux olympiques Paris 2024, ont été retenues pour la 13e édition des Jeux africains Accra 2023. Les huit disciplines olympiques qui seront qualificatives aux JO-2024 sont : l'athlétisme, le badminton, le cyclisme, la natation, le tennis de table, le tennis, le triathlon et les lutttes associées. Les autres sports retenus sont : le beach-volley, le basket 3x3, la boxe, les jeux d'échecs, le cricket, le football, le handball, le

hockey, le judo, le karaté-do, le rugby, le taekwondo, le volley-ball, l'haltérophilie et le bras de fer.

Les organisateurs ont également choisi six disciplines en exhibition : le E-sports, les arts martiaux mixtes (MMA), le pickleball, le sambo, le scrabble et le speedball. Prévue initialement en août 2023, les organisateurs de la 13e édition des Jeux africains avaient décidé en mars dernier de reporter la compétition à mars 2024, après consultation des différentes parties prenantes dans le rendez-vous, à savoir, le Comité d'organisation local, l'Union africaine (UA), l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et l'Union des Confédérations sportives d'Afrique (UCSA). Pas moins de 5000 athlètes de 55 pays sont attendus pour cette compétition multisports d'une durée de deux semaines.

R.S

## FOOT / COUPE D'ALGÉRIE (16<sup>ES</sup> DE FINALE)

### NAHD-MOC et HAC-JSD décalés

MO Constantine (L2) et Hydra AC (Inter-régions) - JSD Jijel (Inter-régions), comptant pour les 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, ont été décalés de 24 heures, a annoncé vendredi dans un communiqué la commission de la Coupe d'Algérie. Ainsi, le match NAHD-MOC, initialement programmé le jeudi 7 mars se jouera finalement le vendredi 8 mars, au stade du 20-août 1955 d'Alger (15h00), alors que le match HAC-JSD, qui devait se jouer vendredi 8 mars a été décalé au samedi 9 mars, au stade de Dar El-Beïda (14h30), précise la même source. Le match JS Kabylie - CR Belouizdad, quant à lui, se jouera le mardi 5 mars, au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou (18h00), pour la mise à jour des 1/32es de finale. Le vainqueur recevra en 16es de finale l'AS Khroub (L2) à une date qui reste à déterminer.

Le programme actualisé des 16es de finale :

Vendredi, 8 mars : A Tighenif : IS Tighenif (Inter-régions) - ES Mostaganem (L2) 14h30 A Alger (Stade du 20-Août) : NA Hussein-Dey (L2) - MO Constantine (L2) 15h00 A Khenchela : USM Khenchela (L1) - GC Mascara (L2) 15h00 A Alger (Stade de Dar El-Beïda) : Paradou AC (L1) - MC Oran (L1) 15h00 A Chlef (Stade Mohamed Boumezzrag) : ASO Chlef (L1) - US Biskra (L1) 15h00 A Alger (Stade du 5-Juillet) : USM Alger (L1) - MB Rouissat (Inter-régions) 18h00

Samedi, 9 mars : A Azazga : JS Azazga (Inter-régions) - CR Ben Badis (Inter-régions) 14h30 A Oum El Bouaghi (Stade Zerdani Hassouna) : US Chaouia (Inter-régions) - R. Bougaâ (Inter-régions) 14h30 A Akbou : Olympique Akbou (L2) - MC El Bayadh (L1) - CRB Mecheria (L2) 14h30 A Tiemcen (Stade Akid Lotfi) : WA Tiemcen (Inter-régions) - JS Saoura (L1) 14h30 A Alger (Stade de Dar El-Beïda) : Hydra AC (Inter-régions) - JSD Jijel (Inter-régions) 14h30 A Batna (Stade du 1er Novembre) : CA Batna (L2) - USM Annaba (L2) 15h00 A Alger (Stade du 20-Août) : ES Ben Aknoun (L1) - ASM Oran (L2) 15h00 A Blida (Stade Mustapha Tchaker) : CR Zaouia (Inter-régions) - MC Alger (L1) 15h00 A Stéif (Stade du 8-Mai 1945) : ES Stéif (L1) - CS Constantine (L1) 16h45.

A déterminer : Vainqueur JS Kabylie (L1) - CR Belouizdad (L1) Vs AS Khroub (L2).

R.S

## FOOT-LIGUE 1/MC ORAN

### Le second souffle des "Hamraoua" redonne espoir au coach Bouzidi

Le MC Oran a encore une fois eu recours à son second souffle pour arracher le point du nul, vendredi, lors de son déplacement à Magra face à un concurrent direct dans la bataille du maintien en Ligue 1 de football, une performance qui a réjoui son entraîneur Youcef Bouzidi promettant d'être "encore meilleurs" à l'avenir. Comme face à la JS Saoura en déplacement (1-1) et l'US Suf à domicile (victoire 2-1), lors des deux précédentes journées, les Oranais sont revenus de loin en s'ouvrant un précieux point dans le temps additionnel contre le NC Magra pour le compte de la 19e journée.

En l'absence du défenseur Mohamed Naamani, qui était le sauveur lors des deux rencontres d'avant, c'est le milieu de terrain

Merouane Dahar qui a marqué cette fois-ci le but de la délivrance, un but fortement salué par son coach Bouzidi. "J'estime que les changements opérés en deuxième mi-temps ont apporté leurs fruits. C'est un précieux point qui nous permet de travailler dans la sérénité en prévision de la prochaine rencontre", a déclaré le patron technique des "Hamraoua" à la presse à l'issue de la partie. Ayant remplacé Kheirredine Madoui aux commandes techniques du MCO lors des dernières journées de la phase aller, Bouzidi, qui a débuté l'exercice en cours sur le banc de touche de la JS Kabylie (Ligue 1), estime que les siens sont en train de remonter la pente "même si le chemin est encore long pour s'extirper définitivement de la zone

rouge". "Nous avons enchaîné trois bons résultats lors des trois précédents matchs, ce qui est de bon augure pour la suite du parcours.

Cela nous motive à redoubler les efforts et travailler dans de meilleures dispositions psychologiques", s'est-il félicité. Le patron technique de la formation phare de la capitale de l'Ouest a, en outre, mis en exergue "la nette amélioration des joueurs sur le plan physique", un aspect qu'il a déploré à son arrivée au club. "J'estime que le travail réalisé par le nouveau préparateur physique de l'équipe commence à porter ses fruits, en atteste cette capacité des joueurs à terminer leurs matchs sans trop de difficultés dans ce registre, contrairement à ce qui était le cas à mon arri-

ivée au club", a-t-il poursuivi. Cependant, Bouzidi a précisé qu'il faisait toujours face à une infirmerie qui ne désemplit pas, puisqu'il évolue, depuis quelques semaines, avec un effectif décimé en raison des blessures d'au moins six joueurs, ajoutant qu'il attendait avec impatience leur retour sur les terrains "pour nous aider à sauver l'équipe de la relégation".

Le MCO reste scotché à la 14e place au classement avec 15 points, devant de deux unités le 15e et premier potentiel reléguable, l'ES Ben Aknoun, qui compte toutefois deux matchs en moins.

R.S

MASSACRE DE JABALIA ET BEIT HANOUN

# Le monde est sous le choc

Les condamnations se sont multipliées vendredi à travers le monde après le massacre commis par les forces d'occupation sionistes contre des Palestiniens qui attendaient de l'aide humanitaire dans la rue Al-Rashid, à l'ouest de la ville de Ghaza.

Les forces d'occupation et leurs chars stationnés sur la route côtière "Haroun Al-Rashid", dans la région de Cheikh Ajlin, à l'ouest de la ville de Ghaza, ont ouvert le feu sur des milliers de citoyens du nord de Ghaza, en particulier de Jabalia et Beit Hanoun, qui attendaient l'arrivée de camions chargés d'aide humanitaire, faisant au moins 104 martyrs et 760 blessés, selon des sources médicales citées par Wafa. A la demande de l'Algérie, le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu une séance de consultations à huis clos pour examiner les récents développements à Ghaza, suite à ce carnage commis par l'armée d'occupation sioniste dans le nord du territoire palestinien. Lors de cette réunion, le représentant de l'Algérie, l'ambassadeur Amar Bendjama a condamné dans les termes les plus fermes cet acte barbare perpétré par les soldats de l'entité sioniste contre des civils palestiniens sans défense qui attendaient l'arrivée des camions d'aides humanitaires au rond-point Al-Nabulsi, dans le nord de Ghaza, appelant à mettre fin à l'impunité dont jouit l'occupant sioniste qui doit rendre des comptes. Il a, également, insisté sur "la nécessité pour le Conseil de s'acquitter de son rôle, en appelant à un cessez-le-feu immédiat et en garantissant l'acheminement des aides humanitaires en quantités



suffisantes pour éviter une catastrophe humanitaire". Le représentant de l'Algérie a, en outre, souligné "le besoin urgent de protéger les civils palestiniens", ajoutant qu'on aurait pu sauver des centaines de vies, si le projet de résolution présenté par l'Algérie la semaine dernière au Conseil de sécurité avait été approuvé. Les Etats-Unis ont exigé des "réponses" de l'entité sioniste après la tragédie de jeudi, appelant à une "enquête approfondie". "Le meilleur moyen d'alléger les souffrances du peuple palestinien est de parvenir à un accord sur un cessez-le-feu (...)", a affirmé le département d'Etat jeudi, en parlant d'une situation "incroyablement désespérée" à Ghaza. L'Italie et l'Espagne ont condamné le drame de Ghaza, jugeant "urgent" un cessez-le-feu, tandis que la France a dénoncé des tirs contre des civils "pris pour cible par des soldats" sionistes et réclamé une "enquête indépendante". L'Allemagne a appelé l'entité sioniste à "mener une enquête complète" et réclamé une "trêve humanitaire". La Chine a appelé

à un "cessez-le-feu" et à garantir l'entrée des aides humanitaires dans le territoire palestinien. L'Arabie saoudite a condamné "la prise pour cible de civils sans défense par les forces d'occupation". La Ligue des Etats arabe a de son côté condamné "dans les termes les plus forts un acte barbare et brutal qui méprise totalement la vie humaine". Le Qatar a appelé à une "action internationale pour mettre fin immédiatement à l'agression (sioniste)".

R.I

GAZA

## Des dizaines de martyrs au 148e jour de l'agression sioniste

Des dizaines de civils palestiniens sont tombés en martyrs et de nombreux d'autres ont été blessés, pour la plupart des femmes et des enfants, dans de nouveaux bombardements de l'armée de l'occupation sioniste au 148e jour de l'agression génocidaire contre la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Selon Wafa, l'aviation de l'occupation a mené des raids intensifs sur les maisons des citoyens palestiniens dans les quartiers d'Al-Zaytoun, Tal Al-Hawa, Al-Sabra et Al-Daraj, dans la ville de Ghaza, provoquant 10 martyrs palestiniens et des dizaines de blessés. De plus, l'armée de l'occupation a tiré plus de 6 missiles en direction des maisons des citoyens palestiniens à Tal Al-Hawa, ce qui a causé cinq blessés. A Beit Hanoun, au nord de la bande de Ghaza, 3 civils palestiniens sont tombés en martyrs et sept autres ont été blessés, dans un bombardement ciblant un groupe de citoyens, alors qu'ils cultivaient des herbes pour manger, au moment où l'occupation empêche l'entrée des aides dans l'enclave palestinienne. Et à Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza,

des dizaines de citoyens sont tombés en martyrs et 15 autres ont été blessés, dans un raid aérien de l'armée d'occupation. Dans la ville de Rafah, un drone sioniste a ciblé un véhicule palestinien, ce qui a causé le martyre de plusieurs citoyens et des blessés. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste, lancée le 7 octobre 2023 contre la bande de Ghaza, est établi à plus de 30.000 martyrs, des femmes et des enfants pour la plupart, et a provoqué des destructions massives dans l'enclave palestinienne.

R.I

PRÉSIDENTIELLE AU TCHAD

## Le président de transition annonce sa candidature

Le président de transition au Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, a officiellement annoncé sa candidature à l'élection présidentielle du 6 mai 2024, au cours d'une cérémonie tenue samedi à N'djamena. "Après une sereine et profonde réflexion, j'ai décidé de donner suite au choix que vous avez porté sur notre modeste personne comme candidat de la coalition 'Pour un Tchad uni' pour la présidentielle de 2024. Mon silence ne pourrait durer plus longtemps, je me dois de réagir", a déclaré Déby à des centaines de partisans en liesse.

Le 13 janvier, le Mouvement patriotique du salut (MPS, au pouvoir entre 1990 et 2021), a désigné le général Déby comme son président d'honneur et son candidat à la présidentielle. Hier, 220 autres partis se sont réunis autour du MPS dans une coalition dénommée "Pour un Tchad uni" pour soutenir cette candidature. "Le Tchad a la chance d'avoir un homme de terrain, un homme d'action, un homme de convictions (...). Vous êtes le choix du peuple", a affirmé Mahamat Zen Bada, secrétaire général du MPS et président de la coalition "Pour un Tchad uni", qui a prédit une victoire écrasante dès le premier tour de la présidentielle.

Selon le calendrier électoral publié le 27 février par l'Agence nationale de gestion des élections, la présidentielle aura lieu le 6 mai. Le dépôt des candidatures est fixé du 6 au 15 mars prochain. Mahamat Idriss Déby Itno est arrivé au pouvoir le 20 avril 2021, à la suite du décès tragique de son père, le maréchal Idriss Déby Itno.

R.I

LIBAN

## Quatre martyrs dans une nouvelle agression sioniste

Quatre personnes sont tombées en martyrs et trois autres ont été blessées vendredi lors de frappes aériennes sionistes visant un village dans le sud du Liban, ont annoncé des sources militaires libanaises. Selon ces sources citées par des médias, plusieurs raids de l'armée sioniste ont visé le village de Ramia dans le district de Bint Jbeil dans le sud du pays. L'entité sioniste a effectué quatre frappes aériennes sur Ramia et trois sur les villages d'Aita el-Chaab et de Jabal Balat, détruisant cinq maisons et en endommageant 15 autres, d'après les mêmes sources. Parallèlement, l'entité sioniste a tiré

une quarantaine d'obus sur neuf villes et villages du sud du Liban. Par ailleurs, les sources militaires ont déclaré que l'armée libanaise, en coopération avec les casques bleus de la Force intermédiaire des Nations Unies au Liban (FINUL), a mené une opération de balayage et a trouvé un drone sioniste dans la région de Labouneh.

Les agressions sionistes contre le Liban se sont intensifiées notamment depuis le 7 octobre 2023, date du lancement de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza en Palestine occupée. Ces agressions ont fait 329 martyrs libanais, selon des sources de sécurité libanaises.

R.I

# TÉLÉ

# VISION



**TF1** Dune

21h10



En 10191, Chani assiste au pillage de sa planète désertique, Arrakis, par les puissants Harkonnen, qui, depuis des années, en extraient la précieuse épice.

**Chérie 25** Candice Renoir

21h05



Le corps de Florian, étudiant en droit, a été retrouvé dans une carrière, poignardé. Il avait créé Sète Solidaritat, une association qui offre une assistance juridique et sociale à des migrants mineurs.

**C8** Dos au mur

21h20



Ex-policier, Nick Cassidy réserve une chambre dans un bel hôtel de Manhattan, à un étage élevé. L'homme, en cavale, a réussi à s'évader de prison un mois plus tôt.

**C STAR** Chicago Fire

21h10



En terminant une mission, Boden fait une découverte inattendue. Lorsque la caserne intervient dans une explosion sur un site de construction.

**tmc** New York Unité Spéciale

21h15



En instance de divorce, Valerie Sennet et Miles se disputent la garde de leur fille Tessa.

**W9** OSS 117 : alerte rouge en Afrique noire

21h05



Panshir, en Afghanistan, Hubert Bonisseur de la Bath, alias OSS 117, prisonnier de militaires soviétiques parvient à s'évader avec l'aide d'une agente de la CIA, experte en pilotage d'hélicoptère.

**6ter** Les valeurs de la famille Addams

21h05



Unis par leur goût immodéré du macabre, les Addams vivent heureux dans leur sinistre demeure, jouxtant un cimetière délicieusement lugubre.

**Jennifer Lopez a grandi en voulant désespérément "se sentir aimée".**



La chanteuse de 54 ans s'est livrée sur son enfance douloureuse dans son nouveau documentaire "The Greatest Love Story Never Told" (La plus grande histoire d'amour jamais racontée), dans lequel elle blâme le comportement de ses parents qui l'ont fait se sentir négligée et seule. Dans le film, elle explique : "En grandissant, j'étais toujours à la recherche de quelqu'un qui me ferait sentir aimée. J'étais l'enfant du milieu, pas le bébé, pas le premier-né... on se perd un peu dans tout ça". Jennifer, qui a grandi dans le Bronx, à New York, avec ses sœurs Leslie, 56 ans, et Lynda, 52 ans, a également critiqué ses parents, Guadalupe Rodriguez et David Lopez, qui ont divorcé dans les années 1990. Elle a déclaré : "Je me suis sentie ignorée par mon père parce qu'il travaillait toujours la nuit, puis dormait toute la journée et je n'avais pas l'impression d'avoir suffisamment de liens avec lui. Ma mère était narcissique, elle était au centre de l'attention, elle était du genre à faire la fête." Jennifer, qui est mère de deux enfants, a déjà évoqué sa relation difficile avec sa mère dans son documentaire Netflix intitulé "Halftime". Elle a déclaré dans le film : "Elle voulait que nous soyons indépendantes et que nous n'ayons jamais à dépendre d'un homme. Elle a fait ce qu'il fallait pour survivre, et cela l'a rendue forte, mais aussi dure... Elle nous a battus à plates coutures". Où en est-elle avec celle qui l'a mise au monde ? Si la mère et la fille se sont éloignées quand Jennifer Lopez a refusé d'aller à l'université pour poursuivre ses rêves, aujourd'hui elle serait en bons termes avec ses deux parents.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

# LANCER PAR LE THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN Un mois du théâtre en hommage au dramaturge défunt Abdelkader Alloula

Le coup d'envoi du mois du théâtre, organisé en hommage au dramaturge Abdelkader Alloula à l'occasion de la commémoration du 30e anniversaire de sa mort, a été donné, vendredi soir, au Théâtre régional d'Oran.

La première journée du mois du théâtre a été marquée par la présentation de la pièce "Saffar" produite par le Théâtre régional de Laghouat et réalisée par Haroun El Kilani. Cette œuvre, où les rôles sont campés par de jeunes comédiens, aborde les convoitises de forces du mal perpétrant des génocides contre des peuples en lutte pour la liberté et des crimes contre l'humanité. A noter qu'elle a décroché le prix de la meilleure réalisation à la sixième édition du Festival du théâtre professionnel à Alger. Le programme du mois du théâtre, organisé par le TRO prévoit la présentation de 30 pièces pour enfants et adultes produites par des théâtres ré-

gionaux et le Théâtre national "Mahieddine Bachtarzi" et autres de 16 associations actives dans le domaine du quatrième art. A la faveur de cette manifestation artistique, des représentations théâtrales auront lieu dans des établissements scolaires, au Centre des enfants cancéreux de Misserghine et aux théâtres de Sidi Bel-Abbes et de Mostaganem. L'entrée pour assister aux représentations programmées s'effectuera sous forme de dons de livres à l'effet d'ouvrir une bibliothèque au profit des enfants cancéreux du centre de Misserghine, auquel le regretté Alloula accordait un grand intérêt. Abdelkader Alloula, un grand homme du théâtre ayant mar-



qué la scène artistique et culturelle à l'échelle nationale et qui fut le fondateur du genre théâtral "El Halqa", a légué un

riche répertoire renfermant les grandes œuvres "Lajoued" et "Litham", entre autres.

R.C

## Le célèbre compositeur égyptien Helmi Bakr a tiré sa révérence à l'âge de 86 ans



Le célèbre musicien égyptien Helmi Bakr a tiré sa révérence, vendredi, à l'âge de 86 ans et ce après une longue lutte contre la maladie. Helmi Bakr, qui a collaboré avec de nombreuses stars de la chanson du monde arabe, notamment les divas Warda, Najat, Mayada Al Hennaoui, Assala Nasri, Samira Said ainsi que le grand chanteur Ali Al-Hajar, Medhat Saleh, Mohamed Al-Helou, Alia Al-Tunissia, mais aussi Aziza Jajal, a à son actif plus de 1500 œuvres musicales et 48 comédies musicales. Le défunt a commencé sa carrière à la fin des années soixante avec la composition des génériques de plusieurs films, pièces de théâtre et feuilletons. Helmi Eid Mohamed Bakr est né en décembre 1937. Il est diplômé de l'Institut Supérieur de Musique Arabe et titulaire simultanément d'une licence à la Faculté de Commerce. Le musicien Helmi Bakr a fait ses débuts artistiques au moment de son entrée dans les forces armées égyptiennes, lorsqu'il a rencontré la chanteuse Warda Al-Jazairia, qui participait à l'un des concerts des forces armées. Ce jour-là, Helmy Bakr lui a fait écouter quelques-uns de ses morceaux. Elle fut impressionnée par son talent et insista pour lui présenter le musicien Mohamed Al-Shojaei, alors directeur de la Radio égyptienne. C'est là que commença sa percée artistique. Bakr a composé la musique de nombreuses pièces de théâtre, dont «Hawadit» de la troupe Adhwa et «My Beautiful Lady» de Fouad Al-Muhandis et Shweikar. Au cinéma, il a composé la musique de plusieurs films, également il a participé à la composition du "Fawazir Ramadan" pendant plus de 15 ans, en présentant avec les stars Nelly, Sherihan et notamment avec le grand artiste Yahya Al-Fakharani. En 1998, il a composé la célèbre opérette «Le rêve arabe», à laquelle 21 artistes arabes ont participé et se sont présentés en solidarité avec le peuple palestinien face à l'occupation israélienne.

N.C

## "Parfums d'Algérie", un mosaïque de musiques animé à l'Opéra d'Alger

Dans le cadre du programme culturel de la 7e édition du Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), à Alger, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessah (Alger) a abrité, jeudi soir, le spectacle "Parfums d'Algérie", une mosaïque de musiques symphonique, andalouse, chaâbi et bédouine. Une pléiade d'artistes ont animé ce spectacle notamment Lila Borsali, Lamia, Koceila Adjrad, Sofiane Zighem et le duo Yamina Lekaf et Imad Eddine Eddouh ayant interprété plusieurs chansons des répertoires Chaabi, Andalou, Bedoui, outre l'exécution de morceaux puisés dans la musique classique universelle. Organisé par l'Opéra d'Alger et l'ONCI, le spectacle s'est ouvert par un extrait de l'opéra "Le Barbier de Séville" de Gioachino

Rossini suivi de "O surdato 'nnammurato" interprété par Imed Eddine Eddouh et un concerto de Mozart, donné par Yamina Lekaf. Le public a, également, apprécié un récital de la chanteuse de musique andalouse Lamia, qui a enchanté l'assistance avec sa sublime interprétation de "Ya Belaredj Ya Tawil El Qayma" une chanson rendue célèbre par la regrettée Fadhila Dziria, et de "Kan Ma'akoum Jat Welfi Ya Lli Zayrine". De son côté, Sofiane Zighem a envoûté le public avec son interprétation de "Qalbi Tefekker A'rabane R'hala" du maître de la chanson bédouine, Khelifi Ahmed, et "Ya Ard Faestine" (terre de Palestine) de l'icône de la chanson populaire, Mohamed El Badji, interprétée par Adjrad Koceila. L'interprète de musique andalouse Leila

Borsali est montée sur scène pour interpréter des morceaux de différents modes musicaux, telles que "Harq Edh'na", "Asbahna Fi Rawdh Behidj" et "Nar Hawakoum". Des scènes chorégraphiques ont également été exécutées par les membres des troupes du ballet de l'Opéra d'Alger et de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), vêtus de costumes traditionnels, qui ont donné vie à une mosaïque fascinante de danses folkloriques algériennes, à l'instar du Chaoui, Kabyle, Aâlaoui et Targui, dans une harmonie reflétant la richesse de notre patrimoine national. La soirée a été clôturée par une interprétation collective de la chanson populaire "Farha Wa Zahwa", suivie d'une cérémonie de distinction des artistes participants.

R.C

## Le réalisateur italien Paolo Taviani est décédé à l'âge de 92 ans

Le cinéaste italien Paolo Taviani, dont le film "Père Padrone" a remporté le premier prix à Cannes et l'Ours d'Or à Berlin pour "César doit mourir" est décédé, vendredi, à l'âge de 92 ans. Pendant plus de trois décennies, Taviani et son frère Vittorio ont formé l'un des plus grands duos de réalisateurs du cinéma. Avec Vittorio, décédé en 2018, les Taviani ont réalisé ensemble des films politiquement engagés pendant plus d'un demi-siècle. Père Padrone qui se déroule en Sardaigne, a remporté la Palme d'Or à Cannes en 1977. Le film est une adaptation du roman autobiographique de Gavino Ledda sur un jeune berger qui échappe au contrôle despotique de son père. Un autre film des frères acclamé par la critique, celui de 2012 César doit mourir remporté l'Ours d'Or au Festival du Film de Berlin. Après la mort de son frère en 2018, Paolo Taviani a réalisé lui-même la première d'un film, "Leonora Addio" projeté au festival du film de Berlin en 2022, explore la mort et l'héritage des efforts créatifs, et est basé sur une idée que les frères ont eue ensemble. Taviani est né en 1931 à San Miniato en Toscane. Le père des frères était un avocat antifasciste et ils se sont très tôt intéressés aux questions sociales, qu'ils ont traduites à l'écran avec des œuvres connues pour leur mélange d'histoire, d'analyse psychologique et de lyrisme.

N.C

## Université de Mila : 20 œuvres au concours national du film "Mobile"

20 productions réalisées au moyen d'un smartphone ou d'une tablette électronique sont en lice de la 2e édition du concours national universitaire du film "Mobile" organisé à la maison de la culture M'barak-El-Mili de Mila. Les films, ou séquences vidéo, en compétition ont été sélectionnés par une commission spécialisée parmi 45 œuvres soumises en octobre dernier pour participer à cette

seconde édition organisée par la direction des œuvres universitaires sous le slogan "Créations étudiantes au moyen de focus modernes". Selon le comité d'organisation, les films participants sont l'œuvre d'étudiants représentant 12 établissements universitaires de plusieurs wilayas du pays, parmi lesquels Batna, Alger, Tiaret, Oum El Bouaghi, Skikda et Mila. Pendant trois jours, onze films ont été projetés (sur support numérique de type data-

show).le premier jour de ce concours a été inauguré par une production intitulée "Le livre", proposée par l'université Mohamed-Ben-Ahmed (Oran 2). Des workshops sont organisés en parallèle, permettant aux étudiants-cinéastes d'affiner leurs compétences et améliorer leurs connaissances dans différents domaines, comme l'écriture de scénarios, la réalisation, le montage et les effets artistiques.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 898

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Se dit d'un élément qui est son propre carré.
- 2 De Syrie.
- 3 Ne sont pas manifestes.
- 4 Un étranger.- Sainte japonaise.
- 5 Peintre abstrait.
- 6 Partie morale.- Unité d'éclairement.
- 7 Accorde du crédit (se).- Ribote.
- 8 Chanterions à la montagne.
- 9 Bridée.- Conjonction.
- 10 Souffrirons ou passerons l'éponge.

Verticalement

- 1 Faite comme une andouille.
- 2 Ne sont pas salut(aire)s.
- 3 Obstacles humains.
- 4 Question leibnizienne.- Interjection.- Circule à l'Est.
- 5 La 23ème grecque.- Sur Tille.- Grande école brestoise ou messine.
- 6 Abattu.- N'est pas au coeur de la forêt.
- 7 Cépage du Cher.
- 8 Jointe.- Jeu d'encerclement.
- 9 Terriennes.- En 02.
- 10 Marque de scepticisme.- Justifie sa présence dans le sang.

Mots croisés grille N° 898

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Médiateurs.
- 2 Comme chien et chat.
- 3 Prêle.
- 4 Ancienne pièce espagnole.- Lause.
- 5 Adverbe.- Du sodium, d'où Na.
- 6 Astate.- Sièges du passé.
- 7 Note.- Anneau marin.- Voie de France à contresens.
- 8 Clos.- Domaine du loir ou Loir.
- 9 Nota ... à l'envers et à la fin.- Communication littorale.
- 10 Alimente en tension.

Verticalement

- 1 Comme des poissons dans l'eau.
- 2 Travaillent avec une échelle réduite.
- 3 N'est pas raffiné.- Transporte dans les deux sens.
- 4 Petite coalition politique des Balkans (deux mots).
- 5 Communiqués.- Opération épervier ...
- 6 Légèreté.
- 7 Roule en meule.- Possessif.
- 8 Chaîne du 74.- Amiante.
- 9 En 54.- N'est pas accord.
- 10 Cardinaux.- Mustélidé.

**L'Algérienne Saoussen Boudiaf dans le Tableau des 64**

La sabreuse algérienne Saoussen Boudiaf s'est qualifiée vendredi au Tableau des 64 de la Coupe du Monde 2024 qui se déroule à Athènes en Grèce (1-3 mars). L'Algérienne de 30 ans a réussi un parcours presque sans faute lors de la phase de poules en enchaînant quatre victoires et deux défaites. Elle sera opposée aujourd'hui à l'Italienne Irene Vecchi (34 ans). L'Algérie a engagé quatre sabreuses dans cette compétition : Abik Boungab (180e au classement), Kaouthar Mohamed Belkebir (176e), Benadoua Chaima (156e) et Kehli Zohra (132e). Les Algériennes devront prendre part lundi aux épreuves par équipes. Selon les organisateurs, 197 escrimeuses représentant 34 pays prennent part à cette Coupe du monde de sabre (Individuel et par équipes).

**DJELFA**

**Deux personnes arrêtées en possession de 10.350 comprimés psychotropes**

Deux personnes âgées d'une trentaine d'années, ont été arrêtées par les services de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Djelfa en possession de 10.350 comprimés psychotropes, a-t-on appris hier, auprès de ce corps sécuritaire. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, dont le trafic de drogues et psychotropes, les services

de la police judiciaire ont effectué une saisie de 10.350 comprimés psychotropes, en plus de 85 comprimés de drogues dures (Ecstasy) et huit (8) g de kif traité, a indiqué le chargé de communication auprès de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Mohamed Kioua. Les deux suspects arrêtés ont été déferés devant les autorités judiciaires compétentes sous les chefs d'inculpation de "détention de drogues et transport et stockage illégaux de substances psychotropes d'origine étrangère en vue de leur vente et promotion au sein d'un groupe criminel organisé avec usage d'un moyen de transport", a ajouté le même responsable. Les prévenus ont, également, été poursuivis pour "contrebande internationale d'une marchandise étrangère et blanchiment d'argent", a-t-il précisé.

# LA NATION

Dimanche 03 Mars 2024

**HORAIRE DES PRIERES**

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:02	13:03	15:59	18:33	19:48

**Météo**

Alger	☀️	<b>23</b>	Tizi Ouzou	☀️	<b>23</b>
Tiaret	☀️	<b>25</b>	Béjaïa	☀️	<b>22</b>
Constantine	☀️	<b>23</b>	Oran	☀️	<b>25</b>

**ACCIDENTS DE LA ROUTE  
3 morts et 117 blessés en 24 heures**

Trois personnes ont trouvé la mort et 117 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus à travers le pays en 24 heures, a indiqué hier, un bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 28 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant

d'appareils de chauffage et de chauffebains de leurs habitations, à travers plusieurs wilayas. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont, en outre, procédé à l'extinction de 04 incendies urbains et divers qui se sont déclarés à Alger, Touggourt, Tipaza et Bordj Bou Arreridj. A Tipaza, 03 personnes ont présenté des difficultés respiratoires, suite à l'incendie d'un appartement à la cité El Aloui, commune de Messalmoun. A Bordj Bou Arreridj, 02 personnes ont été brûlées au 2eme degré, suite au feu ayant pris dans un camion, au niveau du boulevard du 17 octobre, dans la commune de Ras El Oued.

**AIN SEBT (SÉTIF)**

**Le corps sans vie d'un adolescent disparu dans un oued, repêché**

Le corps d'un enfant porté disparu depuis vendredi-soir a été retrouvé sans vie, hier, près de la berge de l'oued Lahlib, dans la commune d'Ain Sebt (nord-est de Sétif), après avoir chuté dans ce cours d'eau, ont indiqué les services de la Protection civile. Le commandant, Ahmed Lamamra, chargé de la communication à la direction de wilaya de la Protection civile, a précisé que l'adolescent (14 ans) a été retrouvé mort, coincé sur le bord intérieur de l'oued, à environ 1.500 mètres du lieu où il était tombé. La même source a également fait savoir que les équipes d'intervention de la Protection civile de Beni Aziz avaient entamé les recherches aussitôt après le signalement de

sa disparition, vendredi-soir. Les abords de l'oued et le cours d'eau ont été passés au peigne fin au cours d'une opération à grande échelle qui s'est poursuivie jusque tard dans la nuit de vendredi à samedi, en présence du chef de la daïra et du président de l'APC, avec la contribution des éléments de la Gendarmerie nationale et des dizaines de citoyens, a déclaré le même officier. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés par l'Unité de la Protection civile de la commune de Beni Aziz, appuyée par les unités d'El Eulma, de Djemila, de Babor, d'Ain El Kebira et de Sétif, qui ont déployé, au total, 67 éléments, dont des plongeurs, et d'importants moyens matériels.

**MÉDÉA**

**Visite guidée pour les femmes à l'ancienne résidence de Fatma N'soumer**

Une visite guidée à l'ancienne résidence de l'héroïne de la résistance populaire, Lalla Fatma N'soumer (1830-1863), située dans la commune d'El-Aïssaouia, au nord-est de Médéa, et transformée en musée-site en 2008, a été organisée, hier, au profit des femmes, par la direction de la culture et des arts, ont indiqué les organisateurs. Programmée à l'occasion de la célébration de la journée de la femme, coïncidant avec le 8 mars, cette visite est "une opportunité pour les invitées de découvrir l'histoire et le parcours de cette personnalité nationale restée attachée à son identité et sa culture amazighes malgré la terreur et l'oppression de l'occupant", a fait savoir la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua. "C'est aussi un hommage à la mémoire et la lutte de cette femme combattante, et à travers elle, aux milliers de femmes algériennes qui s'étaient opposées à l'occupant, et dont le nom est resté présent dans la mémoire collective comme un symbole de courage et de sacrifice de la femme algérienne", a-t-elle dit. Cette halte historique est également l'occasion d'évoquer les années que Fatma N'soumer a consacrées à inculquer aux habitants du hameau de "Tourtatine", à El-Aïssaouia, la flamme de la liberté et l'importance de poursuivre la lutte contre l'oppressant, a ajouté la même responsable. Native du village d'Ourdja situé dans les monts du Djurdjura en Kabylie, Fatma N'soumer a fréquenté, dès son jeune âge, la zaouia de "Sidi-Ahmed Oumezine"



appartenant à la confrérie "Rahmania" que dirigeait à l'époque son père, Mohamed Benaïssa, en qualité de "Mokadem", et auprès duquel elle a acquis beaucoup de connaissances sur l'islam, d'après une fiche biographique élaborée par la direction de la culture et des arts et présentée lors de cette visite. A partir de l'année 1854, l'héroïne Fatma N'soumer s'est alliée au chef de la résistance populaire dans le Djurdjura, Cherif Boubaghla, et ensem-

ble, ils ont mené plusieurs combats contre les troupes de l'armée française présentes dans la région, lui infligeant des pertes considérables, est-il mentionné dans le même document. Elle fut capturée en 1857 et emprisonnée puis placée en résidence surveillée dans le village de "Tourtatine" où se trouve le siège de la zaouia d'El-Aïssaouia, à l'ouest de Tablat. Elle y mourut en 1863 à l'âge de 33 ans.

**CAMEROUN**

**12 morts dans un accident de la circulation dans l'Extrême-Nord**

Douze personnes ont trouvé la mort jeudi dans un accident de la circulation à Maroua, chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord, a annoncé Midjiyawa Bakari, gouverneur de la région. Un car de transport en provenance de Mokolo, dans le département de Mayo-Tsanaga, et à destination de Maroua, a été impliqué dans l'accident mortel survenu à 10 km de Maroua aux environs de 19H00 heure locale (18H00 GMT). Selon le gouverneur qui s'est rendu sur les lieux du drame, le bilan est lourd : 12 morts, dont huit femmes et quatre enfants, ainsi que 22 blessés. Les blessés ont été transférés à l'hôpital régional de Maroua, où des mesures ont été prises pour assurer

une prise en charge efficace des victimes. Les dépouilles des victimes ont quant à elles été déposées à la morgue de l'hôpital régional de Maroua. Selon les premières constatations de l'autorité administrative, l'accident serait dû à des défaillances mécaniques et à une surcharge. "A vue d'œil, il y avait l'éclatement des pneus et le véhicule était en surcharge. Sa capacité est de 22 places et au décompte, 34 personnes étaient à bord", a déploré le gouverneur. Parmi les occupants du véhicule, la majorité sont des réfugiés, qui sont allés prendre leurs rations mensuelles au camp de réfugiés de Minawaoua, également dans le département de Mayo-Tsanaga.

**OUM EL BOUAGHI**

**Décès du moudjahid Amar Gueram à l'âge de 99 ans**

Le moudjahid Amar Gueram membre de l'Armée de libération nationale (ALN) est décédé la nuit de vendredi à samedi à son domicile dans la ville d'Oum El Bouaghi à l'âge de 99 ans, a-t-on appris de sa famille. Né le 18 janvier 1925 à Oum El Bouaghi, Amar Gueram a rejoint les rangs de l'ALN en 1955 dans la zone 5

pour poursuivre son militantisme en Tunisie en 1956. Le défunt a contribué à l'achèvement des armes de la Libye et est retourné en Algérie immédiatement après l'indépendance en 1962. La dépouille mortelle du défunt a été inhumée hier après-midi au cimetière de la cité Ennasr de la ville d'Oum El Bouaghi.

**PENSEE**

Le 3 mars 2023 disparaît notre cher père, **Touil M'hamed Ben Djalous** laissant un vide immense. Même si tu n'es pas parmi nous, ton être vit toujours dans nos cœurs et nos esprits.



Repose en paix, cher père. De là où tu es, tu restes le guide et le pilier.

A cette occasion, son fils Jeloul, au nom de la famille Touil de Oued Sly (Chelif) demande à tous ceux qui l'ont connu de prier pour lui.

**Que Dieu, le miséricordieux l'accueille dans son vaste paradis**